

Institutions

Pierre Allorant élu président de la nouvelle assemblée du Ceser en Centre-Val de Loire

Publié le 06/02/2024 à 08h30



Pierre Allorant, doyen de la faculté de droit, auteur et coauteur de nombreux ouvrages. Photo d'archives

Ph.A © Saran REDACTION

Membre du Conseil économique social environnemental régional (Ceser) depuis 2013 et après deux mandats de vice-président, l'universitaire orléanais Pierre Allorant succède à Éric Chevée.

Très lié au conseil régional – une de ses missions est d'éclairer par ses avis la politique menée par la collectivité – le conseil économique, social, environnemental et régional (Ceser) ne vit pas sur la même temporalité. Le mandat des 99 délégués qui ont connu l'élection de la nouvelle assemblée régionale s'est en effet achevé le 31 décembre dernier.

L'élection de son exécutif a eu lieu le 22 janvier dernier. Le Chartrain Éric Chevée ne se représentait pas et c'est l'Orléanais Pierre Allorant qui lui succède. Il a recueilli 74 des 98 voix exprimées.

Au Ceser depuis 2013

Pierre Allorant connaît la maison depuis 2013. Le représentant de l'université d'Orléans en prend donc la responsabilité. Âgé de 61 ans (5 ans de plus que la moyenne des délégués du Ceser), il est le doyen de la faculté de droit, économie et gestion à l'université d'Orléans. Professeur d'histoire du droit, il a signé et cosigné de nombreux ouvrages.

Pierre Allorant est aussi vice-président du Cercle Jean Zay. Il est aussi politologue et passionné de sport.

Une feuille de route en mars

Le nouveau président a l'intention de maintenir la parité hommes-femmes qui avait été défendue lors du mandat précédent. Il compte aussi se saisir de l'opportunité de pouvoir s'autosaisir de sujets d'intérêt général pour éclairer la politique régionale. Le Ceser a ainsi déjà apporté son concours dans le domaine de la santé ou encore du fret ferroviaire.

Une feuille de route sera dressée après un séminaire prévu en mars prochain.

Philippe Abline